

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 7

Nachruf: Auguste Bebel
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE:

Page

1. Auguste Bebel	93	4. Questions intéressant les Centrales Syndicales affiliées au Secrétaire Syndical International	104
2. La réaction dans la révision de la loi sur les fabriques	94	5. Ligue suisse pour l'abaissement du prix de la vie	107
3. Les fédérations syndicales suisses en 1912	101		

Auguste Bebel.

La mort d'Auguste Bebel annoncée par la presse quotidienne du monde entier, voilà plus d'une semaine, frappe cruellement le prolétariat adhérant au socialisme international.

Nous ne sommes pas pour l'idolâtrie et la glorification exagérée de l'homme, de l'individu, fût-il le plus noble et le plus puissant, le plus juste et le plus beau parmi les êtres humains.

S'il y a des différences remarquables de force de caractère, d'intelligence et de capacité entre les hommes, l'homme qui réunit au plus haut degré les meilleures qualités ne peut absolument rien si les circonstances historiques qui l'entourent, si le milieu et les conditions générales se montrent défavorables à ses plans. Une capacité spéciale dont Bebel disposait dans une forte mesure, consiste précisément dans la qualité de savoir réaliser ses plans en adaptant sa volonté aux lois générales du développement déterminant les conditions sociales sur lesquelles nous voulons réagir. Cela n'empêche nullement de reconnaître que nous devons à certaines personnes, à des hommes ou à des femmes particulièrement doués de bonnes qualités et plus zélés que la majeure partie de leurs semblables, les grands progrès historiques et les progrès de civilisation. Bebel est un de ceux auxquels non seulement le prolétariat de l'Empire allemand, mais la classe prolétarienne du monde entier est redevable des grands progrès réalisés jusqu'ici dans le mouvement socialiste international. Il suffit de rappeler quelques épisodes de la vie de Bebel pour se rendre compte des services considérables que cet homme a rendus à la cause du prolétariat.

Auguste Bebel était né le 22 février 1840 dans une casemate, à Dentz-Cologne, fils d'un sous-officier de garnison. Orphelin dès l'enfance, il a goûté de toutes les misères de la vie des pauvres.

A quatorze ans, après avoir passé par l'école élémentaire, il entre en apprentissage chez un tourneur sur bois. Ayant terminé son appren-

tissage, il fait le traditionnel tour de compagnonnage à travers l'Allemagne du Sud et l'Autriche. Enfin, en 1860, il s'établit à demeure à Leipzig pour y vivre de son métier.

A ce moment-là, il est encore loin d'avoir même pressenti sa voie. Ainsi, lors de la guerre austro-italienne de 1859, il pensa, un instant, à s'enrôler comme volontaire dans l'armée autrichienne.

Cependant, son séjour à Leipzig, le centre d'un mouvement ouvrier naissant, devait stimuler son développement intellectuel et moral.

On sait que c'est à Leipzig que prit naissance le mouvement d'émancipation ouvrière auquel Ferdinand Lassalle attacha son nom. Mais le jeune Bebel ne fut pas, d'abord, parmi l'élite qui donna son adhésion enthousiaste au « Programme ouvrier » formulé par Lassalle en 1862.

Encore plusieurs années après, Bebel se consacrait à des œuvres d'éducation, de mutualisme et d'organisation corporative dans le sens *trade-unioniste* du terme.

Son intelligence, sa sincérité, son dévouement le firent désigner, en 1865, au poste de président de la « Société d'instruction ouvrière » (cercle d'études) de Leipzig.

Bientôt après, un événement important vient hâter l'évolution intérieure de Bebel: il fait la connaissance de Wilhelm Liebknecht, rentré de Londres où il avait vécu pendant douze années dans l'intimité de Karl Marx et de Friedrich Engels.

Bebel adhère d'enthousiasme aux doctrines marxistes, en même temps qu'à l'Association Internationale des Travailleurs, dont il devient, bientôt, à côté de Liebknecht, un des protagonistes les plus actifs et les plus convaincus.

C'est au cinquième Congrès de la Fédération des Sociétés ouvrières allemandes, tenu à Nuremberg en septembre 1868, que les deux militants liés d'amitié réussissent à faire adopter par cette organisation un programme pénétré de l'esprit de l'Association Internationale.

L'année suivante, au Congrès d'Eisenach, les « Sociétés ouvrières », sous l'impulsion de Bebel et de Liebknecht, deviennent le noyau du « Parti social-démocrate » adoptant un programme marxiste.

A partir de ce moment, la biographie de Bebel se confond pour ainsi dire avec l'histoire de la social-démocratie allemande.

A chaque moment critique, c'est Bebel qui trouvait la solution juste, le mot d'ordre nécessaire pour rallier les hésitants et imposer la tactique la plus sûre dans les conjonctures données.

Son instinct de classe, éclairé par une doctrine merveilleusement adaptée au milieu d'une Allemagne de plus en plus industrialisée, ne le trompait jamais. Ce fut un grand stratège en même temps qu'un tacticien de premier ordre dans le combat prolétarien.

Quelques actes de Bebel vont illustrer ce que nous venons de dire.

En 1870/71, Bebel et Liebknecht, députés au Reichstag (de la Confédération de l'Allemagne du Nord et ensuite du Reichstag d'Empire), refusent de voter l'emprunt de guerre et protestent hautement contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. D'autre part, l'organe central de leur Parti, le *Volksstaat*, publie, à partir du 21 septembre 1870, à la tête de chaque numéro ce mot d'ordre: « *Une paix équitable avec la République française! Pas d'annexion! Le châtiment de Bonaparte et de ses complices!* »

Dans un pays ivre de ses victoires, cette attitude d'une petite minorité fut d'un courage au-dessus de tout éloge. Bebel et Liebknecht en subirent les conséquences: ils furent condamnés à deux ans de forteresse pour « haute trahison ».

Mais il y a eu dans cette attitude encore autre chose que du courage, autre chose que l'accomplissement d'un haut devoir. Il y a eu aussi la conscience intime que le Parti ouvrier qui venait de naître devait pour grandir en force autonome, pour se développer d'après ses propres lois, marquer une rupture violente avec l'idéologie des classes dirigeantes...

En 1875, l'unité socialiste fut faite en Allemagne: le Parti social-démocrate fusionna avec l'organisation lassallienne. C'est surtout Bebel qui fut l'artisan de cette unité.

Ayant reconnu qu'elle était urgente, en face de représailles gouvernementales, il n'hésita pas à accepter et à faire accepter aux siens le programme transactionnel de *Gotha* qui, au point de vue doctrinal, marquait un recul sur le programme marxiste d'Eisenach.

Telle fut, répétons-le en terminant ces lignes hâties, l'attitude de Bebel dans toutes les circonstances critiques: il subordonnait toute autre consi-

dération à ce qu'il croyait être la loi de développement du Parti, de l'organisation ouvrière.

Et l'événement a donné raison à Auguste Bebel. Le prestigieux développement du socialisme allemand est là pour le démontrer.

À ces indications qu'a publiées le camarade Veillard dans l'*Humanité*, nous ajouterons quelques remarques faites par le camarade C. Legien, secrétaire du Bureau international des centres nationaux des syndicats, sur la tombe de Bebel, au sujet de l'activité du défunt en faveur de l'organisation syndicale.

Auguste Bebel a été suffisamment homme d'expérience pratique pour reconnaître la nécessité du mouvement syndical et l'utilité de l'organisation ouvrière sur le terrain économique. C'est pour cette raison qu'au lieu de combattre ou de décrier les organisations syndicales comme le fit jadis Lassalle, trompé par sa croyance aveugle en sa soi-disant loi d'airain sur les salaires, Bebel a toujours favorisé ou aidé au développement de l'organisation syndicale.

Par son œuvre grandiose en faveur de l'émancipation de la femme, Auguste Bebel a énormément contribué à l'organisation syndicale des ouvrières.

Ainsi Bebel s'est montré à l'œuvre partout, c'est pourquoi il fut non seulement un grand chef de parti, mais aussi l'homme de confiance des travailleurs et surtout des ouvrières syndiquées.

Auguste Bebel était le conseiller le plus écouté en même temps que le camarade et l'ami le plus estimé et adoré des prolétaires conscients.

Qu'il repose en paix, son œuvre restera! A nous de continuer la lutte pour l'émancipation du prolétariat!



La réaction dans la révision de la loi sur les fabriques.

L'œuvre préparatoire des commissions.

Lorsque les procès-verbaux de la commission des experts ont paru, lesquels nous donnaient connaissance des discussions animées d'un esprit large et tendant vers un progrès réel, les amis sincères du travailleur avaient tout lieu de se réjouir. On pouvait enfin espérer une amélioration modeste — c'est vrai — mais générale du sort des travailleurs de fabriques en Suisse. Il semblait qu'après avoir vécu pendant plus de 30 ans sous le régime de la loi de 1877 et après avoir attendu pendant près d'une dizaine d'années sur l'œuvre de révision, le Conseil fédéral et les commissions parlementaires, qui allaient à leur tour s'occuper de cette œuvre de réforme sociale, n'oseraient point ignorer les revendications formulées à ce sujet par